

**MOIS DE JUILLET**

**LE GNETUM AFRICANUM, UN LEGUME PORTEUR POUR LES CAMEROUNAIS**

*Cameroun tribune n° 9878/6079 du vendredi 01 juillet 2011, Page 8*

Sous la présidence du Ministre délégué au près du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, la toute première foire nationale du *ngnetum africanum* (Okok) un légume forestier, s'est tenue du 29 au 30 juin 2011 dans la ville d'Eséka. Selon les responsables du programme d'appui à la promotion de la culture d'okok, les bénéfices de la culture d'Okok sur 01ha s'évaluent à hauteur de 11 millions contre un investissement de 04 millions sur une période de 4 ans d'exploitation.

**PRESENTATION DU PLAN D'ACTION 2011 DU REPAR**

*Cameroun tribune n° 9880/6081 du mardi 05 juillet 2011, Page 4*

L'assemblée générale du réseau des parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (REPAR) s'est tenue le 01 juillet 2011 à l'Assemblée Nationale. Elle avait pour objectif la présentation du plan d'action du REPAR-Cameroun 2011. Elle a vu la participation des membres du REPAR et du Secrétariat pour l'Evaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC) et a permis la signature d'un mémorandum entre le REPAR et le (SEEAC).

**POUR UNE MEILLEURE GESTION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE DANS LE BASSIN DU NIGER**

*Cameroun tribune n° 9880/6081 du mardi 05 juillet, Page 9*

L'atelier national de formation du réseau de gestion des données environnementales et socio-économiques du Bassin du Niger s'est tenu le 04 juillet 2011 à Garoua en présence du gouverneur de la région du Nord, d'une cinquantaine de personnes provenant des services publics, privés et de la société civile. Il a permis ; le développement d'un système d'information environnementale, la constitution d'un dépôt de données environnementales et socio-économiques des 9 pays membres, et l'élaboration d'un plan de développement de l'observatoire du Bassin du Niger à l'horizon 2027 avec un programme d'action initial 2010-2012.

**YAOUNDE : 13 MILLIARDS POUR LES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE**

*Cameroun tribune n°9882/6083 du jeudi 07 juillet 2011, page 7*

La signature de l'accord de coopération financière entre l'ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne, et le secrétaire exécutif de la COMIFAC (Commission des Forêts d'Afrique Centrale) s'est déroulée à Yaoundé au siège de la COMIFAC en présence du secrétaire d'état au Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), des ambassadeurs de la République Centrafricaine, de la République du Congo Brazzaville, de la République Démocratique du Congo et des représentants du TNS (Tri- Nationale de la Sangha). Cet accord a permis la mise sur pied du Fonds Fiduciaire du TNS (FTNS) pour financer la mise en œuvre des plans d'aménagement et des autres activités prioritaires dans les aires protégées.

**BARRAGE LOM PANGAR : PAS D'EXPLOITATION ILLEGALE DE BOIS AUTOUR**

*Cameroun tribune n° 9885/6086 du mardi 12 juillet 2011, Page 7*

Suite à une alerte faisant état de l'exploitation illégale du bois autour du site devant abriter le barrage Lom Pangar, une équipe du contrôle forestier sous la supervision du Ministère des Forêts et de la Faune ( MINFOF) avec la collaboration d'experts de l'Observatoire indépendant, des chefs des villages environnants et des responsables d'Electricity Development Corporation (EDC), s'est rendue sur les sites litigieux afin de prospecter les souches des bois coupés. Le rapport de cette équipe ne ressort pas une exploitation illégale du bois dans la périphérie de Lom Pangar contrairement aux premières allégations.

## **YAOUNDE : REBOISEMENT A L'ABATTOIR PAR LE MINEP**

*Cameroun tribune n° 9886/6088 du mercredi 13 juillet 2011, Page 9*

Une cérémonie de reboisement d'arbres s'est tenue à l'esplanade de l'abattoir à Etoudi –Yaoundé. Elle était dirigée par le délégué départemental du MINEP (Ministère de l'Environnement et de la protection de la Nature). Cette opération a pour principal objectif la réduction des mauvaises odeurs dans les quartiers périphériques dudit abattoir. L'espèce plantée était « Awilo » ou « le Roi de la nuit ».

## **YAOUNDE ACCEUILLE SON PREMIER SALON CARBONE**

*Cameroun tribune n°9889/6090 du mardi 19 juillet 2011, Page13*

La première édition du salon carbone a été lancée le mardi 19 juillet 2011 en présence d'un millier de personnes notamment les experts du domaine de développement durable et du changement climatique sous le thème : « développement économique et réchauffement climatique ». Ce salon s'est fixé l'objectif de faciliter le dialogue sur la biodiversité et l'environnement entre les acteurs sociaux pour pouvoir mettre sur pied un ensemble d'actions destinées à valoriser la biodiversité et l'homme dans son milieu.

## **LA FORÊT : LE SECTEUR PORTEUR DE CROISSANCE POUR LE CAMEROUN**

*Cameroun tribune n°9892/6093 du vendredi 22 juillet 2011, Page11*

Le sous directeur des inventaires et des aménagements forestiers, affirme dans ses propos : « le secteur forestier est un secteur porteur de croissance et d'emplois. Il y'a une vingtaine d'années, la participation du secteur au produit intérieur brut du Cameroun était de 4 milliards de francs mais aujourd'hui, nous sommes à 50 milliards de recettes fiscales directes et à près de 400 milliards de recettes indirectes. C'est pourquoi le gouvernement met en place un système de traçabilité qui va permettre que toute cette production informelle du bois soit maîtrisée»

## **BIODIVERSITE : ON EVALUE LE POTENTIEL AFRICAIN**

*Cameroun tribune n°9892/6093 du vendredi 22 juillet 2011, Page11*

Le réchauffement climatique né des conventions de Stockholm, Bale, de Kyoto, de Rio, de Copenhague et du sommet de Montreux en Suisse concerne aussi les pays africains qui ont besoin d'adapter ces mécanismes à leurs biodiversités et leurs contextes spécifiques de quête de développement. Pour y parvenir le salon international de l'environnement baptisé « salon carbone » qui est à sa première édition, participe à la mise sur pied de cette plate-forme. L'objectif du salon est de conscientiser le public sur les enjeux du secteur de l'environnement et son apport dans l'économie.

## **EDEA : LE PLAIDOYER DES FEMMES POUR L'ACCES AU FONCIER ET AUX RESSOURCES FORESTIERES**

*Cameroun tribune n°9897/6098 du vendredi 29 juillet 2011, Page 9*

Organisé le mardi 26 juillet 2011 à Edéa dans la salle de conférence de l'ONG Cameroun Ecologie, par le REFACOF, en partenariat avec l'Initiative Mondiale des Droits et Ressources (RRI), Rights and Ressource Group (RRG) et le Forest People Programme (FPP), l'atelier visait à soutenir les activités concertées entre les différents partenaires de la coalition RRI pour la réalisation des droits des femmes, membres des communautés forestières en ce qui concerne le droit à la terre et aux ressources forestières pour les femmes en Afrique.

## **CAMEROUN : LE BIOCARBURANT AU SECOURS DES EXPLOITANTS AGRICOLES**

*Cameroun tribune n°9897/6098 du vendredi 29 juillet 2011, Page 9*

Organisé par L'ADIED (Action pour un Développement Equitable, Intégré et Durable), un séminaire de sensibilisation et d'information sur les « systèmes d'énergies décentralisées pour l'économie verte locale » s'est tenu jeudi 28 juillet 2011 à Douala et, a vu la participation de producteurs d'huile de palme de L'ouest –Cameroun de Souza de la région du littoral, ainsi que de nombreux autres exploitants agricoles dans le but d'être édifié sur les possibilités de produire du biocarburant à partir de l'huile de palme ou du manioc. L'ONG ADIED a pris l'engagement de promouvoir la production des biocarburants au Cameroun.

## **MOIS DE D'AOUT**

### **CONTROLE FORESTIER: 524 MOTOS TOUT TERRAIN POUR LES ECOGARDES**

*Cameroun tribune n°9898/6099 du lundi 01aout 2011, Page 11*

Le Ministère des Forêts et de la Faune a procédé à la remise de 524 motos aux éco gardes le 29 Août 2011 à Yaoundé. Le matériel ainsi acquis va servir à renforcer la protection dans les aires protégées; et s'inscrit dans la série d'actions

mises sur pied au MINFOF pour l'application effective de l'Accord de Partenariat Volontaire (APV-FLEGT) pour le commerce légal du bois avec l'Union Européenne. A la fin de la cérémonie le MINFOF prévoit doter tous les parcs du pays en armes et munitions et d'acquérir des Ultra Légers Motorisés(ULM) pour la surveillance aérienne des aires protégées.

## **NORME ET QUALITE : DOUZE ENTREPRISES S'ENGAGENT DANS LA CERTIFICATION**

*Cameroun tribune n°9898/6099 du lundi 01 août 2011, Page 13*

L'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUUDI) a signée vendredi 30 Août 2011 au siège du Groupement Inter patronal du Cameroun(GICAM) à Douala une deuxième convention avec 12 entreprises des secteurs agroalimentaires, bois et textile. Cette signature s'est faite en présence du directeur général de l'Economie et de la Programmation des Investissements au MINEPAT et de la présidente de la section industrielle de la Chambre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et l'Artisanat (CCIMA). L'objectif étant de faciliter la certification d'une vingtaine d'entreprises d'ici avril 2012 par rapport à des normes de qualité des produits.

## **COMMUNE: 560.000 ARBRES A PLANTER EN 2011**

*Cameroun tribune n°9901/6102 du jeudi 04 août 2011, Page 3*

La cérémonie de lancement de la campagne de reboisement 2011 s'est déroulée mercredi 03août à l'hôtel Mont Febé. Dans cette optique, une première convention a été signée entre le MINFOF et 40 chefferies traditionnelles pour la mise en terre de 1000 arbres, un deuxième accord a été passé avec 125 communes et un troisième avec 30 mairies sur 80 ayant bénéficié d'un appui en 2010 et qui ont effectivement rempli leur mission. Une dernière convention a été signée avec cinq associations et ONG. Cette cérémonie a vu la participation du Ministre des Forêts et de la Faune (MINFOF), des chefs traditionnels, des maires et des représentants de cinq ONG et associations locales. L'objectif de cette campagne est la mise en terre de 560.000 arbres sur 1400 hectares, pour un coût total de 760 millions de FCFA.

## **BARRAGE DE LOM PANGAR: DEBUT DES TRAVAUX EN NOVEMBRE 2011**

*Cameroun tribune n°9908/6109 du mardi 16 août 2011, Page 9*

Un contrat d'un montant de près de 57 milliards a été signé avec une entreprise chinoise en charge de la construction du barrage Lom Pangar le vendredi 12 Août 2011 à Yaoundé. Cette signature qui est le résultat d'un appel d'offre lancé en janvier 2010 s'est déroulée en présence du directeur général d'Electricity Development Corporation (EDC), maitre d'ouvrage du projet et du Ministre de l'Energie et de l'Eau (MINEE).

## **LAC NYOS : UNE CATASTROPHE GEREE AU MIEUX**

*Cameroun tribune n°9912/6113 du lundi 22 août 2011, Page 16*

A l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du lac Nyos, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation a dressé l'état des lieux de la gestion ex-post de cette calamité à l'attention de l'opinion publique nationale et internationale. Le gouvernement en collaboration avec ses partenaires internationaux et notamment le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Union Européenne (UE), ont décidé de développer un programme national de sécurisation et de réhabilitation du lac Nyos doté d'un budget de près de 24milliards de FCFA.

## **BASSIN CONGO : 141 PROJETS DE GESTION INTEGREE EN CHANTIER**

*Cameroun tribune n°9913/6114 du mardi 2 août 2011, Page 10*

Le comité de direction de la Commission Internationale du Bassin du Congo-Oubangui-Shanga (CICOS) rassemblé pendant 02 jours à Yaoundé, s'est attelé à finaliser la stratégie de mise en œuvre du Plan d'action stratégique de la Gestion intégrée des ressources en eau du Bassin du Congo (Pas-Gire) qui est un ensemble de 141 projets à réaliser en 20 ans pour un coût global de plus de 14 milliards d'Euros, soit 10.000 milliards de FCFA. A l'issu de cette rencontre, le président du comité invite les Etats membres à honorer leurs engagements financiers et à « battre le pavé devant les bureaux des institutions financières ».

## **LE CAMEROUN ET TCHAD SIGNE UN ACCORD SUR LA FAUNE**

*Cameroun tribune n°9913/6114 du mardi 23 août 2011, Page 28 ;*

Le Cameroun a signé un accord de coopération avec le Tchad sur la création d'un complexe transfrontalier d'aires protégées. L'accord vise à renforcer la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), dont le but est de protéger les réseaux nationaux d'aires protégées et de gestion concertée des zones transfrontalières protégées.

## **ANAFOR : L'URGENCE D'UNE ECONOMIE FORESTIERE ALTERNATIVE BASEE SUR LES PLANTATIONS FORESTIERES**

*Cameroun tribune n°9915 /6116 du jeudi 25 août 2011, Page26*

Les données actuelles issues du marché international du bois situent à 50% l'apport des forêts plantées. Ce pourcentage en nette évolution d'après la Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture ( FAO), démontre à suffisance que l'économie forestière basée sur l'exploitation des forêts naturelles décroît considérablement. Ainsi, L'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR), est prête à mettre son savoir faire au service de l'accompagnement de toutes les initiatives gouvernementales, communautaires et privées qui se déploient dans ce secteur stratégique.

## **MOIS DE SEPTEMBRE**

### **DIALOGUE PARLEMENT- GOUVERNEMENT SUR LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES**

*Cameroun tribune n°9920/6121 du lundi 05 septembre 2011, Page 9*

Le premier dialogue parlement-gouvernement sur la problématique des peuples autochtones au Cameroun s'est tenu à l'Assemblée Nationale le mercredi 31 Août 2011. Les travaux de ce dialogue ont formulé une série de recommandations à l'adresse des pouvoirs publics et autres partenaires au développement. Ces recommandations concernent entre autres: la citoyenneté et la gouvernance ; services sociaux et activités lucratives ; accès aux terres, ressources naturelles et savoirs traditionnels ; discrimination dans l'emploi, la profession et l'emploi.

### **LE CAMEROUN ET LE JAPON LANCE UNE INITIATIVE SUR LES PROJETS DURABLES**

*Cameroun tribune n°9920/ 6121 du lundi 05 septembre 2011, Page 18*

Le 23 Août 2011 le Japon et le Cameroun ont lancé une initiative intitulée Forêt-Savane projets durable 2011-2016. Cette approche vise à intégrer les questions environnementales dans les projets financés avec une considération sur les besoins réels des populations cibles pour améliorer leurs conditions de vie

### **BARRAGE DE LOM PANGAR: PRESERVER LA RESERVE DE DENG DENG**

*Cameroun tribune n°9924/6125 du vendredi 09 septembre 2011, Page 13*

La rencontre entre le Ministère des Forêts et de la Faune(MINFOR), Electricity Development Corporation (EDC) et tous les autres acteurs impliqués dans la construction du barrage Lom Pangar et de la préservation de l'environnement s'est tenue du jeudi 08 au vendredi 09 septembre 2011 à Yaoundé. Elle était focalisée sur les contraintes environnementales sur le développement. Le défi de cette rencontre est de parvenir à exploiter judicieusement l'empire du Barrage sur l'UTO de Deng Deng tout en préservant l'ensemble de cet espace.

### **ADAPTATION DU PIPELINE AU BARRAGE DE LOM PANGAR : L'ETAT ET COTCO S'ACCORDENT SUR LE PREFINANCEMENT**

*Cameroun tribune n°9925/6126 du lundi 12 septembre 2011, Page 13*

L'accord de préfinancement entre le gouvernement du Cameroun et la Cameroon Oil Transportation Company(COTCo) a été signé vendredi 09 septembre 2011, concernant le déplacement du Pipeline Tchad-Cameroun dont une partie de l'oléoduc traverse la zone où le barrage sera construit. Cet accord a vu la participation du Ministre des finances, le directeur général de COTCo, le directeur général d'Electricity Development Corporation (EDC), et le représentant de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH).

### **PROJET DE BIOSÉCURITÉ : MINADER, le MINEP ENSEMBLE CONTRE LE MATÉRIEL GÉNÉTIQUE DANGEREUX**

*Cameroun tribune n°9929/6130 du vendredi 16 septembre, Page 15*

Un accord d'une valeur de 5,2 milliards pour un projet de quatre ans a été signé à Yaoundé le jeudi 08 Septembre 2011 entre le ministère de l'Environnement et Protection de la Nature (MINEP) et le ministère de l'Agriculture et du

Développement Rural (MINADER). Cet accord vise la mise en œuvre conjointe d'un projet de biosécurité. Il marque la phase opérationnelle de la signature par le Cameroun de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et le Protocole de Cartagena sur la biosécurité.

## **CONSERVATION DES ECOSYSTEMES: 28 MILLIARDS POUR LE BASSIN DU CONGO**

*Cameroun tribune n°9931/6132 du mardi 20 septembre 2011, Page15*

L'atelier de lancement technique du Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo) s'est tenu Lundi 19 Septembre 2011 à Yaoundé et , a vu la participation des partenaires d'exécution des activités du programme, toutes les autres parties impliquées, et du secrétaire général adjoint de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). L'objectif de cet atelier était de fournir aux parties prenantes les informations actualisées relatives au programme et les modalités de sa mise en œuvre sur le terrain.

## **FRANCE-CAMEROUN : DEUX CONVENTIONS POUR MIEUX GERER LA FORET**

*Cameroun tribune n°9933/6134 du jeudi 22 septembre 2011, Page 11*

La signature des conventions entre le président de l'Association des Communes Forestières du Cameroun(AFCCAM), le président de la chambre d'agriculture, le responsable de l'Organisation pour la Nature, l'Environnement et le Développement (ONED) et l'ambassadeur de France au Cameroun s'est déroulée mercredi 21 septembre 2011 à Yaoundé en présence du Ministre des forêts et de la faune, de celui de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MINEP), et le secrétaire général du ministre du Tourisme. Les montants des enveloppes s'élèvent à 21millions de FCFA, et 26 millions de FCFA respectivement.

## **ENVIRONNEMENT : UN ETAT DES LIEUX BIENTOT DISPONIBLE**

*Cameroun tribune n°9937/6138 du mercredi 28 septembre 2011, Page 15*

L'atelier de conceptualisation du rapport national sur l'état de l'environnement au Cameroun s'est tenu à Ebolowa du 19 au 22 septembre 2011 avec la participation d'experts du secteur public, de la société civile et du MINEP. Il a été question au cours des travaux d'arrêter « un mode opératoire consensuel » et « développer une compréhension des concepts liés à la protection de l'environnement dans le pays ». La méthodologie de finalisation du rapport national sur l'environnement au Cameroun a été adoptée.

## **STRATEGIES DE RECONCILIATION DE LA LEGALITE AVEC LA LEGITIMITE DES PRODUITS FORESTIERS AU CAMEROUN**

*Cameroun tribune n°9938/6139 du Jeudi 29 septembre 2011, Page 19*

C'est ce qui ressort de l'atelier organisé du 28 au 29 par le réseau africain pour le développement durable (NESDA-CA) et le Secrétariat du Réseau Africain des Forêts Modèles (SRAFM). Cet assise a permis de discuter avec les parties prenantes les stratégies pour réconcilier la légalité et la légitimité, comprendre la perception des communautés sur certains aspects rigides de la légalité. Proposer des solutions pour améliorer le cadre légal (loi forestière en cours de révision).

## **SECTEUR FORESTIER: LE DIFFICILE ACCES A L'INFORMATION**

*Cameroun tribune n°9939/6140 du vendredi 30septembre 2011, Page 19*

La présentation du deuxième rapport annuel sur la transparence dans le secteur forestier au Cameroun s'est faite jeudi 29 septembre 2011 à Yaoundé par le Centre pour l'Environnement et le Développement (CED). L'objectif de celle-ci est de renforcer les capacités des ONG dans la négociation et la contribution à la promotion de la bonne gouvernance forestière.

*Synthèse réalisée par BILA Stanislas, Assistant Technique, CARPE - Cameroun*

*Éditée par EYEBE Antoine, Coordonnateur CARPE - Cameroun*